



Protocole « pour un schéma pluriannuel d'évolution de l'offre scolaire dans le département des Hautes Pyrénées »

Réunion du Lundi 3 octobre 2016 - Horgues

Début de la réunion : 18h

Présents :

- Monsieur l'Inspecteur d'Académie et Mme Fassi Secrétaire Générale
- SNUipp : Sylvette Le Moal
- GEN : Agnès et Gilles Verdier
- SE UNSA : Marie Talavera
- Maires et élus de Bernac-Debat / Bernac-Dessus /Allier / Horgues / Saint Martin / Momères / Salles Adour
- Enseignants des écoles de Bernac-Debat / Bernac-Dessus /Allier / Horgues / Saint Martin / Momères / Salles Adour
- Parents d'élèves des écoles des villages précités
- FCPE départementale

Plusieurs facteurs semblent être à l'origine de cette réunion de secteur :

- Construction d'une école neuve à Horgues limitrophe de la commune de Momères
- Existence de 3 RPI dispersés
- Accueil des tout petits
- Complexité de l'organisation sur le territoire qui, aux dires de l'Inspecteur d'Académie, « permettrait de consolider le réseau, d'être moins fragile face une diminution de dotation » (cf schéma annexe)
- Insiste sur le fait qu'il n'y a pas de problème d'effectifs ni de fermeture en vue sur ce secteur, simplement une réflexion sur l'organisation actuelle

Plusieurs points ont été abordés par l'inspecteur d'Académie :

- Fin du protocole : nous sommes dans la dernière année du Protocole garantissant zéro suppression de postes sur le 65. La Loi montagne est en cours de vote à l'Assemblée Nationale et les parlementaires auraient annoncé en CDEN la prorogation de ce Protocole avec la même garantie de zéro suppression de postes.
- Nouvelle carte des intercommunalités : ces villages font partie de la grande agglomération Tarbes Lourdes Ossun. L'IA rappelle sa position favorable à la délégation de la compétence école aux intercos.
- L'IA aborde le point de vue pédagogique et intérêt des élèves et des enseignants : problèmes de remplacement / peu de motivation et d'émulation dans les écoles à moins de 3 classes / isolement des collègues / problématiques des classes multiniveaux / plus intéressant pour les enseignants de travailler dans des groupes scolaires plus importants
- Nécessité pour l'Académie d'avoir UN interlocuteur sur ces territoires ; en effet, actuellement, il est facile pour l'IA de s'adresser au président de la CC qui détient la compétence école. Ce ne sera plus le cas pour le passage à la grande agglomération.
- La réforme des rythmes a permis aux élus de travailler ensemble sur le périscolaire car il était impossible de la mettre en place tout seul, commune par commune. Cela a permis de mutualiser les moyens et ce qui a été fait pour le périscolaire pourrait être transférable pour le scolaire.

Intervention représentants syndicaux :

- SGEN CFDT : si on doit modifier le système c'est pour que les conditions de travail des enseignants et les conditions d'apprentissage des élèves soient améliorées
- SNUipp FSU : si on cherche à améliorer, c'est qu'on part du présupposé que des choses ne vont pas : lesquelles ?

Intervention des élus municipaux :

- Les élus de Momères et de Saint Martin demandent que soit fait un état des lieux. Précisent que le fonctionnement actuel convient et ne voit pas comment le faire évoluer ni pourquoi
- Le Maire de Bernac Dessus rappelle que la grande agglo a été actée par la préfète malgré l'opposition de 86% des communes qui sont des communes rurales. Il parle de déni de démocratie, craint pour le devenir du rural et est opposé à tout transfert de la compétence école
- Un Maire rappelle que l'école dépasse la simple scolarité des enfants, c'est aussi un vecteur social
- Le Maire de Horgues : a choisi de faire construire une école neuve car budgétairement, seulement 20% plus cher qu'une réfection de l'école existante. C'est un choix de la municipalité. Rappelle que l'école, c'est le cœur d'un village. Il ne veut pas se trouver dans la situation de jouer les grandes communes de centre et de scolariser les enfants des communes limitrophes. Cependant, il est ouvert « à toute proposition pas idiote ». « Si à un moment donné, quelque chose devait avoir du sens, je ne serai pas contre ! ». Il rappelle que des occasions manquées, il y en a eu. Il remet également en cause la grande agglo. Il précise que la construction de la nouvelle école est évolutive, on pourrait accueillir 2 classes supplémentaires.

Intervention parent d'élèves :

- Tout à fait d'accord pour améliorer le service public de l'Education nationale. Ne voit pas en quoi concentrer l'offre scolaire va améliorer les conditions d'apprentissage des enfants. Insiste sur les avantages d'un maillage réparti sur l'ensemble du territoire. Il est nécessaire de renforcer les villages par la présence de leur école. Au lieu de réfléchir à des solutions de concentration, il vaudrait mieux s'appuyer sur le maillage qui existe afin de le renforcer et de renforcer les services publics au plus près des populations. Insiste sur un nécessaire réengagement budgétaire de l'Etat en faveur des écoles et des communes afin d'investir pour plus de Services publics (quantité / qualité)

Intervention SNUipp FSU

- Insiste sur la nécessité d'un maillage territorial du service public de l'Education nationale car bien souvent, c'est le seul service public qui reste dans les villages
- Au sujet de la délégation de la compétence école que l'IA souhaite voir remis entre les mains des intercommunalités : comment faire accepter à un Maire qu'il lui faudra payer pour construire une école dans le village d'à côté alors que l'école au plus près de ces concitoyens va être fermée. De plus, que va-t-il rester aux maires qui n'ont bien souvent, plus que cette seule compétence à charge ? pas grand chose
- Au sujet du Protocole, le SNUipp rappelle que le Protocole a acté de fait, la fermeture des 120 postes enseignants de ces 15 dernières années pour des effectifs quasi constants d'élèves, mais n'a en aucun cas remis à flot les effectifs enseignants

Le Maire de Bernac Debat :

- Rappelle d'où viennent les RPI et leur histoire. Demande pourquoi, aujourd'hui, cela paraît-il complexe ? Qu'est-ce qui gêne l'IA dans cette organisation ?
- Insiste sur l'engagement des élus et des maires quand ils prennent une décision (ici l'engagement que les enfants d'Allier repartent sur le regroupement avec Salles à l'entrée au CP)

Au sujet d'Allier :

- Une école neuve a été ouverte en 1999 après une fermeture de l'école pendant 11 ans. L'école fermée, c'était « la mort d'Allier »

Au sujet des rythmes scolaires et de leur implication :

- Il y a 3 ans, il a fallu mettre en place la réforme des rythmes. Les élus ont l'impression qu'on leur demande de tout remodeler encore une fois
- Le Maire d'Horgues précise que l'on n'a pas eu le choix sur les rythmes mais que là, on laisse le choix aux élus. « Il ne faudrait pas louper quelque chose au moment où on en a l'opportunité. »

Conclusion de l'IA :

- « Si on conclue qu'on ne bouge pas, j'entends. »
- Il ne faudrait pas louper une opportunité donnée à un moment donné.
- Si tout le monde s'accorde à trouver que le statu quo, c'est la meilleure des solutions, l'IA dit en prendre acte
- Précise cependant, que les demandes de DETR nécessitent que lui, IA, donne son avis et que si un projet de travaux dans une école, porté par une Municipalité, n'est pas en accord avec l'intérêt des élèves, il peut émettre un avis négatif et bloquer ainsi les subventions aux élus (donne un exemple sur un projet de réhabilitation d'une classe maternelle qu'il a refusé de valider)

NDR : au vu des déclarations de l'IA, on perçoit très clairement des pressions plus ou moins sous-jacentes dans ses propos aux maires : soit vous restructurez, soit je vous mets des bâtons dans les roues si vous refusez d'aller dans mon sens. Quels types de bâtons ? Des fermetures de classes pour les zones à effectifs peu élevés (Bagnères par exemple), des blocages de crédits pour les autres. Il semblerait que l'IA veuille accélérer la cadence des restructurations-fusions-regroupements des écoles du département. Il a bien précisé lors de cette réunion qu'il avait fermé 9 écoles déjà depuis le début du Protocole. Ajoutons qu'il a aussi fermé 18 classes.

Fin de la réunion 19h50

